



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Ansl 26 (1992), p. 197-206

Valérie Baqué

Regards sur l'asile et la folie dans L'Égypte du XIXe siècle.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ?????? ?????????? ??????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ?????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ???????? | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

REGARDS SUR L'ASILE ET LA FOLIE DANS L'ÉGYPTE DU XIX^E SIÈCLE

La folie n'a attendu ni l'arrivée des Français ni celle des Britanniques pour avoir, en Égypte, des lieux où elle fut désignée comme une maladie *. Ainsi, Ibn Ǧubayr, voyageur andalou, témoigna-t-il (lors de son passage en Égypte en 1182) de l'importance du Bimāristān, établissement dans lequel on soignait tant les maladies dites de l'âme que les maladies ophtalmiques ¹. Maqrīsī fit un récit idyllique du Māristān Mansūrī, fondé au XIII^e siècle par Manṣūr Qalā'ūn ².

Ainsi, l'expérience de la folie comme maladie à soigner dans un hôpital, pour restreinte qu'elle fût, ne peut être niée en Égypte. Mais le Bimāristān, institution exclusivement due à la charité d'un prince, s'était détériorée bien avant le XIX^e siècle. Sans doute, la crise que traversa l'Égypte dans les années 1780 y fut-elle pour beaucoup. Toutes les catégories de malades y partageaient la même misère.

Nous retenons l'impression que, dans le cadre de la prise en main par l'état de la santé (devenue sous Muḥammad 'Ali affaire publique et non plus privée), on ne savait trop que faire des aliénés. D'abord traités dans un hôpital général (l'Ezbekiyya en 1838) ³, les fous se retrouvèrent ensuite séparés des autres malades : l'Ezbekiyya vidé de ses autres malades par 'Abbās vers 1849 ⁴, puis à l'asile de Būlāq, créé en 1856 dans un entrepôt aménagé. Enfin, ils furent éloignés du Caire; en effet, le palais désaffecté où ils furent transférés en 1880 ⁵, était situé dans le quartier encore désertique de 'Abbāsiyya.

* Les points soulevés dans cet article seront tous approfondis, développés, dans notre thèse sur la mise en place du système psychiatrique en Égypte (1800-1930).

1. D' Ahmed Issa Bey, *Histoire des Bimaristans (hôpitaux) à l'époque islamique*, Le Caire, 1928.

2. Ministère des Waqfs, *Hôpital de Qalaoun. Les Monuments de Qalaoun (683-684 H./1284-1285 A.D.)*. Le Caire, Impr. nationale, 1928.

3. *Mémoires de Clot Bey*, publiés et annotés par Jacques Tagher, Le Caire, IFAO, 1949, t. I, p. 389.

Les descriptions postérieures à 1838 nous

montrent cependant que le Bimāristān Mansūrī continue de fonctionner jusqu'à la création de l'asile de Būlāq en 1856. De plus, nous n'y trouvons aucune mention de la section d'aliénés de l'Ezbekiyya. Jusqu'en 1856, il ne sera question que du Bimāristān Mansūrī.

4. Serge Jagailoux, « La médicalisation de l'Égypte au XIX^e siècle (1798-1918) ». *Synthèse* n° 25. Recherche sur les civilisations, Paris, 1986.

5. F. M. Sandwith [Dr., Hon. Physician, Kasr el-Aīnī Hospital], The Cairo Lunatic Asylum, 1888, *Journal of Mental Science*, vol. XXXIV, London, 1889, p. 473-490. Tiré à part, 18 p.

Cependant, il fallut attendre 1895 pour qu'une théorie de l'asile moderne se mit en place, sous l'égide d'un médecin britannique : John Warnock.

Pour chacune des étapes de ce « voyage », nous disposons de descriptions émanant de voyageurs, scientifiques ou non⁶. Nous pouvons surtout, et sans doute est-ce là pour nous l'essentiel, cerner le regard porté par l'étranger⁷ sur le traitement dispensé (ou infligé en fonction des cas) à la folie au sein de l'institution égyptienne. Ce regard glissait ensuite de l'intérieur de l'asile vers la rue où il voyait des fous errants que seules les superstitions populaires empêchaient d'enfermer. En effet, il mettait derrière chaque saint un idiot ou un imbécile, reprenant la nosologie européenne de l'époque.

Enfin, ces descriptions ont servi à légitimer l'intervention britannique dans le domaine de la folie. Le discours qu'elles sous-tendaient est toujours celui du milieu scientifique (médecins, historiens de la médecine, médecins-historiens) qui lorsqu'il fait l'histoire de la psychiatrie est volontiers oublioux des étapes fondatrices de cette science.

LA VIOLENCE DE L'ASILE

Ni le Māristān Mansūrī, ni l'asile de Būlāq, ni enfin l'asile de 'Abbasiyyā à ses débuts n'étaient décrits comme des lieux où l'on soignait. Trois grands traits étaient mis en relief; il s'agissait de la saleté (les odeurs nauséabondes ...), de la misère (quasi-famine, manque de soin, absence de mobilier, nudité ...) et de la violence physique (les chaînes qui entravent, la courbash du gardien), W. H. Yates⁸ décrivit son entrée dans le Māristān :

« La plus horrible et dégoûtante des prisons, le “Mouritan”, ou asile d'aliénés. Cet atroce endroit de torture est un charnier des plus écœurant. »

Deux années plus tard, le récit de J. A. St John⁹ reprenait :

« ... mais sans doute nulle part sur terre une chose aussi terrible, aussi dégoûtante que la maison de fous du Caire ne peut être vue. »

Cela tenait certainement, poursuivait-il :

« ... à l'aspect féroce des gardiens et à l'apparence des victimes, lacérées et couvertes de plaies. »

6. L'étape de l'Ezbekiyya ne figure cependant que dans un texte (*Mémoires de Clot Bey*).

7. Nicole Khoury, « *L'Égypte, Nouvelle histoire de la psychiatrie* », sous la direction de I. Postel et C. Quétel, éd. Privat, 1983, p. 228-233.

8. W. H. Yates, *The modern history and con-*

dition of Egypt, its climate, diseases and capabilities, London, Smith, Elder & Co, 1843, vol. I, p. 334. [W. H. Yates, physician].

9. J. A. St John, *Egypt and Nubia, their scenery and their people*, London, Chapman & Hall, 1845, p. 221.

La situation de l'asile de Būlāq, en 1878 ne paraissait pas meilleure, et A. R. Urquhart¹⁰ s'étendait sur le gardien pourvu d'une trique, l'odeur des latrines jamais lavées, les murs et le sol imprégnés d'une forte odeur d'urine, l'atmosphère pestilentielle, la vermine...

Enfin, F. M. Sandwith¹¹ résumait la situation de l'asile de 'Abbāsiyya tel qu'il le vit en 1883 en ces termes :

« ... la crasse, la faim, les chaînes, la nudité et la trique (courbash) nous croisaient à chaque endroit. »

Dénouement complet, donc, pour ces hommes et femmes oubliés de Dieu¹², qui déjà n'étaient presque plus des êtres humains, mais des animaux en cage. Dans les douze récits dont nous disposons, le vocabulaire de la ménagerie¹³ est utilisé, au besoin en forçant un peu la description et en mettant des cachots là où il n'y en a jamais eu¹⁴. Les aliénés étaient gardés comme des bêtes sauvages que l'on nourrissait à travers les barreaux de leur tanière¹⁵, le gardien passait parmi eux comme il l'aurait fait dans une ménagerie de bêtes sauvages et les aliénés dévoraient ce qu'on leur donnait comme des tigres affamés¹⁶. « On dirait autant de bêtes féroces enchaînées dans leur cage », soulignait J. Moreau de Tours¹⁷.

A. R. Urquhart se montrait plus emphatique en écrivant¹⁸ :

« Ces pauvres créatures sont totalement nues, et se pressent passionnément contre les barreaux de leur cage, (...) dans une pitoyable ressemblance à tant de bêtes sauvages dans une ménagerie. »

J. A. St John¹⁹ avait déjà parlé, lui, des trous ménagés dans le mur qui auraient pu mener à quelques vieilles tanières d'animaux sauvages, mais à l'intérieur desquelles, « peut-être pressé contre la grille rouillée, se tient un être humain, généralement nu. »

Vocabulaire de la prison également : lorsqu'on ne disait pas tanière, on disait cellule, mais jamais chambre. On ne parlait pas de personnel médical, mais de gardiens.

10. A. R. Urquhart, W. S. Tuke, "Two visits to the Cairo Asylum, 1877 and 1878", *The Journal of Mental Science*, Vol. XXV, London, 1880, p. 43-53, p. 44, 45, 46. [A. R. Urquhart, M.D., Warwick County Asylum. W. S. Tuke, M.R.C.S.J.]

11. F. M. Sandwith, *op. cit.*, p. 4.

12. J. M. Sherer, *Scenes and impressions in Egypt and in Italy*, London, 1824, p. 180.

13. Sur ce point (vocabulaire animalier), les textes de Desgenettes, de Jomard, de W. S. Tuke et les *Mémoires de Clot Bey* échappent à la règle.

14. R. R. Madden, "Description of the Lunatic

Asylum at Cairo", *London Medical Gazette*, Vol. V, Sept. 1829-March 1830, London, 1830, p. 722.

[R. R. Madden (1798-1886), F.R.C.S., hommes de lettres, philanthrope].

15. W. H. Yates, *op. cit.*, p. 334.

16. R. R. Madden, *op. cit.*, p. 722.

17. J. Moreau de Tours, "Recherche sur les aliénés en Orient", *Annales médico-psychologiques*, t. I, Paris, 1843, p. 111. [J. Moreau (de Tours), médecin de Bicêtre].

18. A. R. Urquhart, *op. cit.*, p. 45.

19. J. A. St John, *op. cit.*, p. 221.

W. H. Yates et J. A. St John employaient le terme de prison et F. M. Sandwith comparait les chaînes des aliénés à celles des condamnés aux travaux forcés.

Bien sûr, tous ne voyaient rigoureusement pas la même chose. Ainsi, les femmes se voilèrent au passage de Desgenettes²⁰, alors qu'elles étaient nues ou presque point vêtues pour Jomard²¹. Les non-violents marchaient sans entraves dans le récit de R. R. Madden, tandis que dans celui de J. Moreau de Tours :

« ... tous les aliénés, indistinctement, quel que soit leur genre de folie (...), ont au cou une énorme chaîne dont l'extrémité est scellée dans la muraille²². »

DU DÉFAUT D'HUMANITÉ CHEZ LES « MAHOMÉTANS »

Mais tous cependant avaient leur explication et leurs remèdes, tous formulaient des vœux. Tous, également²³, faisaient ressortir leur indignation en bons philanthropes. Ainsi, R. R. Madden essaya-t-il d'expliquer au gardien les vertus d'un traitement humain²⁴; en guise de réponse, le gardien secoua la tête et affirma que rien n'était plus efficace que la trique.

W. H. Yates, lui, avait confiance²⁵ et voyait dans un futur proche le moment où :

« ... les conseils des anglais auront une chance d'être entendus, où cet exécrable lazaret sera aboli, et un hôpital, fondé sur des principes chrétiens, érigé à sa place. »

Les Arabes musulmans étaient considérés incapables de mettre en place un asile digne de ce nom : il faudrait donc le faire pour eux, au nom de l'humanité. Comment, s'était demandé J. A. St John, Muḥammad 'Alī qui était dépourvu des sentiments ordinaires d'humanité²⁶ aurait-il pu prendre à cœur de rénover le Māristān quand ses lions et ses éléphants de la Citadelle étaient mieux logés ?

Ce qui pour Desgenettes et Jomard n'était encore dû qu'à une mauvaise gestion et non à un défaut de philanthropie²⁷ des orientaux sera désigné comme la preuve intangible de l'incapacité des « mahométans » à secourir. Allant au bout de cette logique, A. R. Urquhart écrivait :

« Le progrès dans ses frontières (celles de l'Islam) étroites est inconnu. Il se pourrait que l'amélioration de la condition des malades mentaux du Grand Caire soit

20. Desgenettes, « Rapport sur le Moristan ou Hôpital du Kaire », *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, 1803, p. 51.

21. Jomard, « De la description de la ville et de la citadelle du Kaire », *Description de l'Égypte*, chap. III, parag. II, 5^e, p. 323.

22. J. Moreau de Tours, *op. cit.*, p. 110.

23. Exceptés Desgenettes, Jomard, E. Godard et W. S. Tuke.

E. Godard, *Égypte et Palestine, observations médicales et scientifiques*, Paris, V. Masson, 1867.

[E. Godard, médecin, envoyé en mission au Moyen-Orient. Meurt le 21 sept. 1862 à Jaffa].

24. R. R. Madden, *op. cit.*, p. 724.

25. W. H. Yates, *op. cit.*, p. 335.

26. J. A. St John, *op. cit.*, p. 222.

27. Jomard, *op. cit.*, p. 325.

reléguée à l'âge d'or, c'est-à-dire sera inaugurée lorsque l'Angleterre annexera l'Égypte.²⁸ »

Ses vœux furent exaucés puisque un an après l'annexion de l'Égypte par l'Angleterre, l'épidémie de choléra de 1883 donna l'occasion de réorganiser le service de santé et d'y nommer un anglais, le Dr Sandwith, au poste de sous-directeur. Celui-ci prit rapidement (1884) des mesures pour l'assainissement de l'asile de 'Abbāsiyya. Il fut aussi celui qui désenchaîna les fous. Il ne s'y attarda pourtant pas dans son récit²⁹ :

« J'avais déjà eu le plaisir de libérer de leurs chaînes tous les prisonniers traités dans les vingt-trois hôpitaux placés sous le contrôle du Département sanitaire, et j'ai à présent supprimé toutes les chaînes de l'asile », dit-il seulement. »

Ce qui ressort est que cette réorganisation, certes limitée par le manque de finances, était plutôt une mesure de salubrité publique, de nettoiement, comme cela fut nécessaire dans d'autres hôpitaux. Au sujet des hôpitaux du pays, la revue médicale britannique *The Lancet* publiait en 1884³⁰ :

« La plupart d'entre eux sont tout juste bons à entretenir des animaux, et dans chacun d'eux les règles ordinaires de propriété, de décence, et de ventilation sont consciencieusement négligées. »

Le geste « libérateur » de F. M. Sandwith s'inscrivit donc dans le cadre plus général de la reprise en main de l'hygiène publique par les Britanniques. On purifia l'hôpital de 'Abbāsiyya comme on purifia d'autres hôpitaux, comme on prit des mesures d'assainissement dans les villes (cimetières, drainages, etc.). Ce geste a eu son importance, en effet, mais il ne fut pas fondateur de l'asile moderne en Égypte. Il ne constitua qu'une étape. Il manquait encore le cadre théorique qui donna à la folie en Égypte une nouvelle définition qui seule permettra de pratiquer l'internement à grande échelle.

D'UN ENFERMEMENT MARGINAL...

Car jusqu'en 1895, l'internement était resté marginal. Lorsque Desgenettes visita le Māristān, celui-ci abritait 27 malades et 14 insensés (7 hommes et 7 femmes), R. R. Madden dénombra 13 lunatiques (pas de femmes), J. Moreau de Tours parla, lui, de 21 aliénés hommes et de 7 femmes (qu'il n'a pas la permission de voir). À Būlāq, le nombre augmenta : E. Godard compta 36 femmes et 82 hommes et quelques années plus tard, il y avait 200 aliénés dans la proportion de 3 hommes pour 1 femme³¹. Enfin, en 1884, 240 hommes et 60 femmes étaient internés à 'Abbāsiyya³².

28. A. R. Urquhart, *op. cit.*, p. 43.

sanitary direction in Egypt », *The Lancet*, Vol. I, London, 1884, p. 593.

29. F. M. Sandwith, *op. cit.* p. 5-6.

31. W. S. Tuke, *op. cit.*, p. 49.

30. Correspondant from Egypt, « The new

32. F. M. Sandwith, *op. cit.*, p. 4.

Cela n'échappa pas à l'œil des voyageurs qui imputaient le faible taux d'interne-ment à deux raisons : d'une part, il y a peu de fous en Égypte et d'autre part, les égyptiens n'enferment que les fous dangereux car ils vénèrent les autres.

Ainsi, faisant le lien entre folie et un intellect cultivé, R. R. Madden concluait ³³ :
 « Il n'y a pas de nation où la folie est aussi rare qu'en Turquie, où les gens sont au monde ceux qui réfléchissent le moins. »

Selon lui, même la folie religieuse à laquelle il attribuait les deux tiers des interne-ments en Angleterre, était peu fréquente en Égypte car la foi musulmane était une foi sans questionnements. Quant à J. Moreau de Tours, c'est dans le climat et les institu-tions sociales qu'il chercha les raisons d'un si faible nombre de fous. Il expliqua comment la température élevée, source d'apathie et de torpeur, déterminait la constitution morale, les habitudes, les mœurs, les institutions politiques et religieuses des orientaux ³⁴. De part leur nature apathique et insouciante, ceux-ci n'offraient prise à la folie. Puis, soulignant le lien entre le degré de civilisation et le développement de la folie, il poursuivait ³⁵ :

« En Égypte, avec le sol, l'homme qui l'habite s'abrutit, son intelligence se rétrécit, se réduit enfin à un minimum d'activité, absorbé tout entier par les besoins de la vie matérielle. Les aliénés deviennent de plus en plus rares parmi les popu-lations. »

Ainsi, ce n'était pas les vertus de l'air de la campagne qui rendaient le paysan égyptien peu susceptible de devenir fou, mais la faiblesse de son intellect. Ce rapport de cause à effet entre travail du cerveau et folie était cher au XIX^e siècle. Le fellah égyptien se rapproche des enfants dont parlait F. J. V. Broussais ³⁶. Ceux-ci sont moins exposés à la folie que les adultes car réfléchissant peu, les peines et plaisirs les affectent moins.

Néanmoins, même peu nombreux les fous existaient et ce qui ne pouvait être attribué à un haut degré de civilisation fut attribué au hashish, à différentes intoxications et accessoirement à l'exaltation religieuse ³⁷.

La deuxième raison avancée pour expliquer le faible taux de séquestration va marquer plus profondément les historiens de la psychiatrie qui opposeront désormais superstitions populaires et science.

Avant d'entrer dans le Māristān, W. Yates se promena dans le bazar alentour. Il y remarqua la saleté des rues ³⁸, les vagabonds ³⁹ et nota :

« ... il est remarquable que les plus notoires des mendians du Caire, soient des fakirs, des ecclésiastiques, des santons ou des saints, en haillons, allant déclamant. »

33. R. R. Madden, *op. cit.*, p. 723.

34. J. Moreau de Tours, *op. cit.*, p. 121.

35. *Ibid.*, p. 126.

36. F. J. V. Broussais, *Commentaires des pro-positions de pathologie*, Paris, Impr. de Lache-

vardière, 1829, t. I, p. 169.

37. Tous les textes qui proposent une classifi-cation des causes de folie, placent le haschich en tête.

38. W. H. Yates, *op. cit.*, p. 328.

39. *Ibid.*, p. 329-330.

La plupart d'entre eux n'étaient d'après lui, que des fous que l'on autorisait à vagabonder par la ville. Il s'en indigna en ces termes⁴⁰ :

« Mohamed Ali se désintéresse totalement de ceux qui, étant véritablement faibles et aliénés, devraient être non seulement surveillés et protégés, mais soustraits au regard public. »

Leur folie aurait dû être soignée et également cachée. Cependant, soulignait encore W. Yates, Muḥammad 'Alī n'intervenait que lorsqu'ils étaient trop indociles. Le récit de Moreau de Tours allait dans le même sens.

« Tant qu'un aliéné est inoffensif, écrivit-il⁴¹, les musulmans le vénèrent et le choisissent comme un favori d'Allah (...). Les idiots, les imbéciles et les déments ont la plus large part de leur vénération et leurs hommages respectueux. »

Sa pudeur fut choquée comme l'avait été celle de Yates, et il mit sur le compte des « préjugés » religieux l'extrême tolérance, voire les hommages rendus aux « fous vagabonds... (qui) se font, en général, remarquer par une brutale salacité »⁴². W. Tuke releva également que le faible nombre d'internés (200 lors de sa visite) était dû au fait que seuls ceux qui étaient dangereux pour la société étaient enfermés. Il écrivit :

« ... les aliénés, surtout les idiots, sont considérés comme des hommes sacrés.⁴³ »

Dans tous ces récits un thème revenait sans cesse : les Égyptiens n'étaient pas civilisés. Leurs superstitions, leur obscurantisme, les empêchaient de discerner la maladie mentale là où l'œil européen voyait des idiots et des imbéciles. Pour nous, cela signifie que ni le vagabondage, ni l'indécence, ni la nudité n'étaient encore considérés comme représentant un danger pour la société.

... À LA CONSTITUTION D'UN ASILE MODERNE

C'est pourquoi la grande innovation date, selon nous, de 1895; parce qu'alors tout un travail de définition, désormais possible, de la folie à séquestrer fut élaboré (et distillé par des notices, des circulaires, etc.), définition aussi de la dangerosité, de la sécurité publique... On avait jusqu'alors puni le fou pour ses erreurs⁴⁴, on va désormais l'enfermer pour le guérir.

Cette date correspond à la collusion de deux éléments :

— La reprise en main par les Britanniques d'un ministère qui échappait encore à leur contrôle direct, à savoir le ministère de l'Intérieur.

40. W. H. Yates, p. 332.

41. J. Moreau de Tours, *op. cit.*, p. 116.

42. *Ibid.*, p. 119.

43. W. S. Tuke, *op. cit.*, p. 49.

44. Voir à ce sujet un des contes des *Mille et*

Une Nuits : celui du 'Rêveur éveillé' qui se croyait calife à la place du calife et qui fut enfermé chez les fous, enchaîné et battu, afin qu'il revint sur son erreur.

— L'arrivée d'un jeune médecin plein d'ambition, John Warnock, qui resta vingt-huit ans en poste, suffisamment pour donner aux asiles de 'Abbāsiyya et de Ḥanqā (1912) une empreinte durable.

La Division des maladies mentales, sous la direction de John Warnock jusqu'en 1923, dépendait du département de l'Hygiène publique au sein du ministère de l'Intérieur. Elle s'en dissocia en 1914 pour former une branche autonome. Lorsqu'en 1923 il fut à nouveau question de fusionner les deux départements, J. Warnock s'en inquiéta en ces termes auprès de Yahyā Ibrāhīm Pāšā⁴⁵ :

« ... il y aurait erreur à placer un département technique tel que la Division des maladies mentales sous le contrôle d'un département technique tel que celui de l'Hygiène publique (...). Ces asiles étaient primitivement institués comme mesure de sécurité publique, et c'est là toujours leur raison d'être en Égypte. Les aliénés ne peuvent être admis dans les asiles que lorsqu'ils sont considérés comme dangereux. »

Au fou malade s'était joint le criminel fou, catégorie qui pour être née en dehors de toute logique thérapeutique, n'allait pas moins participer de manière latente parfois, mais souvent tout à fait explicite, au fonctionnement de l'institution.

« La correspondance la plus importante, poursuivit J. Warnock, est celle échangée avec le Procureur général et la direction de la Sécurité publique. »

À partir du registre d'entrées des 'criminal insane' (qui représentaient la majorité des internés à 'Abbāsiyya) de 1903 à 1931, nous pouvons mieux cerner quelle était cette population de criminels fous : ils avaient entre 30 et 40 ans, paysans sans terre, mendians, exerçants de petits métiers liés au Nil, sans travail; leurs principaux crimes étaient — à part le meurtre — le vol, le vagabondage, la violation de propriété, le trafic ou la consommation de haschich, l'atteinte aux bonnes mœurs.

L'assimilation aux fous des perturbateurs de l'ordre social nouveau ne fut pas la seule innovation de l'institution naissante. L'internement n'a pas seulement joué un rôle négatif d'exclusion, mais aussi un rôle positif d'organisation. Il a rapproché dans un champ unitaire, des personnages et des valeurs entre lesquelles les cultures précédentes n'avaient perçu aucune ressemblance. L'asile prenait donc une dimension souvent occultée :

« Je soulignerais, expliquait J. Warnock dans un de ses rapports annuels de la Lunacy Division⁴⁶, (...) que, sans aucun doute en Égypte, comme dans d'autres pays, ces admissions vont augmenter en nombre à mesure que le pays se civilise, ... les fous errants qui commettent des offenses contre la décence et la société seront de moins en moins tolérés (...) »

c'est-à-dire passeront de la marginalité à l'exclusion.

45. Dār el-Wathā'iq, 2/13/G.

46. Rapport annuel de la Lunacy Division, 1918, p. 9. Archives privées.

C'est ce moment qui est difficile à saisir. L'institution qu'est l'asile nous paraît être à la fois l'aboutissement de ce processus et le lieu où l'exclusion de la folie put trouver sa légitimation. Cette analyse de J. Warnock rappelle l'observation qu'avait faite 60 ans plus tôt E. Lane⁴⁷ lorsqu'il écrivait :

« ... un idiot ou un imbécile est considéré par eux comme celui dont l'esprit est au paradis, pendant que sa partie grossière se confond parmi les simples mortels; (...) les fous qui sont inoffensifs sont généralement considérés comme des saints. »

Nous avons déjà vu cela sous la plume d'autres voyageurs. Le fou aurait été considéré comme un personnage sacré parce qu'on le pensait habité par Dieu. Or, s'il était sacré, c'est qu'avant tout il participait aux pouvoirs de la misère. Le mot *maslūb* par lequel étaient désignés ces êtres errants signifie : dépouillé, spolié, usurpé, volé, etc., aliéné. Le deuxième mot souvent utilisé, *magzūb*, est traduit par derviche⁴⁸, mystique, exalté, illuminé, puis dément, détraqué. Pauvreté et exaltation étaient liées jusque dans le vocabulaire. E. Lane — de même que W. H. Yates, R. R. Madden, J. Moreau de Tours — avait posé cela comme une anomalie⁴⁹ :

« Certains d'entre eux vont parfaitement nus, et sont si hautement vénérés que les femmes, au lieu de les éviter, supportent parfois que ces misérables prennent des libertés avec elles sur la voie publique (...) »

Certes, ils furent — toutes proportions gardées avec l'Europe — de moins en moins tolérés. Nous avons retrouvé à 'Abbāsiyya, dans l'ancienne bibliothèque de J. Warnock la définition suivante de la folie⁵⁰ :

« ... des personnes sont folles lorsque, en raison d'une maladie ou d'un désordre du système nerveux, leurs croyances et leur conduite diffèrent de celles de leur propre nation, caste ou race; quand elles deviennent incapables de s'occuper d'elles-mêmes ou de leurs affaires selon les méthodes et les lois reconnues dans leur pays, et cessent d'être en harmonie avec la communauté à laquelle elles appartiennent. »

A. W. Overbeck-Wright faisait ainsi une synthèse des définitions de Bucknill, Maudsley, Savage, précurseurs de la psychiatrie anglaise. Et c'est là, nous semble-t-il, que réside la question essentielle : le comportement révèlera par une série de signes,

47. E. W. Lane, *An account of the manners and customs of the Modern Egyptians*, facsimile of the 1860 (5th) edition, Dover ed., New York, 1973, p. 227. (1^{re} éd., 1836).

[E. Lane, étudiant à Cambridge, arriva en Égypte en 1825. Il y resta 25 ans de façon intermittente, la plupart du temps au Caire.

Il travailla à un dictionnaire d'arabe classique et à la traduction 'The Arabian Nights'].

48. Du persan, signifie « pauvre ».

49. E. W. Lane, *op. cit.*, p. 228.

50. A. W. Overbeck-Wright, *Lunacy in India*, London, Baillière, Tindall & Cox, 1921, p. 8.

la folie. À un certain moment, les marginaux qui déambulaient de lieux en lieux furent désignés comme des malades mentaux. Leur attitude allait désormais entrer dans le domaine du pathologique.

Car, les bouleversements économiques et politiques que connut l'Égypte du XIX^e siècle ne pouvaient permettre à la misère de garder son sens mystique. La folie y fut désacralisée d'abord parce que la misère y subit cette déchéance qui la fit percevoir sur fond de morale. Époque de mutations, donc, qui vit se mettre en place une certaine conception politique et économique de l'individu dans la société agissant comme si la folie essentielle, qui menaçait réellement, était celle qui montait des bas-fonds de la société.

CONCLUSION

Les Britanniques ont fait plus que nettoyer un asile. Ils ont apporté les bases de la psychiatrie. C'est pourquoi il ne nous paraît pas possible de faire une histoire de la psychiatrie en Égypte. Nous retomberions alors dans le schéma habituel : au commencement était la médecine antique (égyptienne, grecque ou romaine), avec ses tâtonnements et ses interrogations, mais où dans tous les cas, la maladie mentale recevait un traitement. Vient ensuite la grande décadence du Moyen Âge, où les superstitions empêchent la science de s'exprimer. C'est le règne de la démonologie, de la torture et de l'enchaînement. Enfin, troisième et dernière époque, que la libération des fous par Pinel en France (1793) et par F. M. Sandwith en Égypte (1884) symbolise, les malades mentaux trouvent (retrouvent) leur place dans le corpus médical⁵¹.

Cette histoire, faite de progressions et de régressions, place d'emblée le fou dans le domaine de la maladie mentale. Cela revient à gommer l'étape fondatrice, à oublier ce qu'il a pu y avoir d'original dans la constitution de la psychiatrie.

51. Marylin Mayer, dans sa thèse a étudié la psychiatrie en Égypte sous l'angle du transfert de technologie, en fonction du schéma classique opposant tradition et modernité. Cela ne permet

pas de rendre compte ni des changements sociaux ni des ruptures du XIX^e s.

Marylin Mayer, *A century of psychiatry in Egypt*, Princeton, 1984.